

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

11 AVR. 2018

### Délibération n°2018-08

#### Nombre de Membres

En exercice : 56  
Quorum : 30  
Présents : 30  
Représentés : 15  
Votants : 45  
Excusés : 26  
Invités : 9

#### Objet

Avis sur le renouvellement d'autorisation du plan d'eau « les Bioles » à Lapeyrouse-Durmignat (63)

La Commission Locale de l'Eau dûment convoquée s'est réunie à Ebreuil le jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018, sous la présidence de Monsieur Pascal ESTIER.

Date de la convocation : 6 février 2018

Présents : voir annexe

Dans le cadre de l'enquête administrative relative à la demande de renouvellement d'autorisation du plan d'eau « Les Bioles » situé sur les communes de Lapeyrouse et Durmignat, la DDT 63 a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courrier daté du 16 janvier 2018.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 45 jours à la date d'émission du courrier, soit jusqu'au 2 mars 2018 pour émettre son avis.

Le dossier a été présenté aux membres de la CLE.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, la CLE, à l'unanimité,

**SOULIGNE la volonté du pétitionnaire à vouloir se mettre en conformité avec le SAGE Sioule.**

**CONSIDERE que le dossier fourni ne correspond pas à un dossier de demande d'autorisation unique tel que la réglementation l'exige.** Des éléments importants sont absents comme la description de l'état actuel, la nature et l'impact des incidences directes/indirectes permanentes/temporaires, les conditions de remise en état du site après exploitation...

**CONSIDERE que la note technique manque de précision et que les principes proposés pour la passe à poissons manquent de réalisme.** La nature du terrain n'a pas été appréhendée alors que les conditions de réalisation de la dérivation en dépendent. L'absence de schémas cotés de la dérivation et de la prise d'eau nuit à la bonne réalisation des aménagements. Egalement, la stabilité de la passe à poisson telle que proposée interpelle.

**SOULIGNE la très probable erreur dans l'estimation du débit de la crue centennale qui remet en cause le dimensionnement du déversoir de crue.** La crue centennale représenterait au droit du site 275 fois le module contre 42 fois au niveau de la station hydrométrique de Chareil-Cintrat.

**CONSIDERE que la dérivation n'est pas « écologiquement compatible ».** La hauteur de la lame d'eau en période d'étiage semble nettement insuffisante pour assurer le

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

Reçu en Sous-Préfecture de Riom le :

maintien de la faune piscicole (11 cm seulement à 30 L/s, pas étudié à l'étiage 5L/s). La réalisation d'un chenal préférentiel à l'étiage est nécessaire.

**CONSIDERE que le projet n'est que partiellement conforme au règlement du SAGE Sioule.** La prise d'eau ne permet pas de garantir le prélèvement du strict volume nécessaire à l'usage. Le volume nécessaire au bon fonctionnement du plan d'eau n'a pas été étudié ni la répartition du débit en période de basse eau (pas de donnée entre 7 l/s (débit réservé) et 32 L/s (0.5 fois le module)).

**EMET UN AVIS RESERVE à la demande de renouvellement d'autorisation du plan d'eau « Les Bioles » avec les reserves suivantes :**

- Présenter un dossier complet d'autorisation unique
- Apporter les précisions techniques garantissant la fonctionnalité et la pérennité des aménagements (nature des berges, stabilité des blocs, ...)
- Définir les besoins en eau du plan d'eau et démontrer que les aménagements permettent le prélèvement du strict volume nécessaire à l'usage.
- Revoir le profil de la dérivation afin que la lame d'eau à l'étiage soit suffisante
- Vérifier le débit de la crue centennale
- Fournir un chiffrage estimatif du coût des aménagements proposés et justifier la capacité du demandeur à réaliser les travaux de mise en conformité.

Fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus.  
A Ebreuil.

Le Président de la CLE,  
**Pascal ESTIER**





**ANNEXE : LISTE DES PERSONNES PRESENTES**

NOM		REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	POUVOIR DE
<b>COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX</b>					
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•	
Monsieur	Yannick	LUCOT	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•	J. SAUTY
Madame	Caroline	BEVILLARD	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes		•
Monsieur	Jérémy	SAUTY	Conseil Départemental de la Creuse		•
Monsieur	Laurent	DUMAS	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•
Madame	Pierrette	DAFIX-RAY	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•
Monsieur	Bernard	COULON	Conseil Départemental de l'Allier		•
Monsieur	André	BIDEAU	Conseil Départemental de l'Allier		•
Madame	Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental de l'Allier		•
Monsieur	Pascal	ESTIER	Mairie des Ancizes-Comps (63)	•	P. COULON
Madame	Claire	LEMPEREUR	Mairie de Montaigut-en-Combraille (63)	•	P. DAFIX-RAY
Monsieur	Joël	ACHARD	Mairie de Saint-Bonnet-près-Orcival (63)	•	
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Mairie de Châteauneuf-les-Bains (63)	•	L. DUMAS
Madame	Janette	GIRAUD	Mairie de Saint-Pierre-le-Chastel (63)	•	C. RAINEAU
Monsieur	Pierre	FAURE	Mairie de Montfermy (63)	•	A. BONNIER
Monsieur	Charles	SCHIETTEKATTE	Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge (63)	•	
Monsieur	Marc	GIDEL	Communauté de Communes du Pays de St-Eloy (63)	•	M. PARIS
Monsieur	Philippe	COULON	Communauté d'Agglomération Riom, Limagne et Volcans (63)		•
Madame	Estelle	GAZET	Mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule (03)		•
Monsieur	Patrick	BERTRAND	Mairie de Contigny (03)	•	P. LENVOISE
Monsieur	Pierre	LENVOISE	Mairie de Vicq (03)		•
Monsieur	Pierre	A. TERITEHAU	Mairie d'Ebreuil(03)	•	D. REBOUL
Monsieur	Yves	MAUPOIL	Mairie de Monestier (03)		•
Madame	Michelle	PARIS	Mairie de Chouvigny (03)		•
Monsieur	Daniel	REBOUL	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)		•
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	•	E. GAZET
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles		•
Monsieur	Gérard	LAPLANCHE	SIVOM Sioule et Bouble	•	J. MICHEL
Monsieur	Aymeric	BONNIER	PNR des Volcans d'Auvergne		•
Madame	Jocelyne	BOUQUET	EP Loire		•
<b>COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES</b>					
Monsieur	Jean-Paul	GOY	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•	
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	•	
Monsieur	Michel	TOURNADRE	Chambre Régionale d'Agriculture	•	
Monsieur	Gilles	FAURE	Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme		•
Monsieur	Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier		•
Monsieur	Vincent	FERRY	France Hydroélectricité	•	EDF
Monsieur	Emmanuel	FAVRE-D'ANNE	Centre Régional de la Propriété Forestière	•	
Madame	Marie-Claire	MERCIER	Office de Tourisme des Combrailles	•	
Monsieur	Roger	VOLAT	Office de tourisme en Pays St-Pourçinois		•
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	FRANE		•
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	•	
Monsieur	Mickaël	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	•	
Monsieur	Jean-Michel	BACH	LOGRAMI	•	
Monsieur	Gérard	QUENOT	UFC Que Choisir		•
Madame	Audrey	PONS	Délégation Régionale D'EDF		•
Monsieur	Romain	LEGRAND	Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne	•	FRANE
<b>COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>					
			Préfecture de la Région Centre		•
			Préfecture du Puy-de-Dôme		•
Monsieur	Sébastien	DELAMARE	Sous-Préfecture de Vichy	•	
Madame	Anne-Flore	ALBIN	MISEN 23		•
Madame	Audrey	NADALLE	MISEN 63	•	Préfecture 63
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	•	
Madame	Sandrine	COULAUD	DREAL Auvergne	•	Préfecture Centre
Monsieur	Henri	CARMIE	Agence Française pour la Biodiversité	•	
Monsieur	Olivier	SIMEON	Agence de l'Eau Loire Bretagne	•	
<b>INVITES</b>					
Madame	Nadège	GUIMARD	PNR des Volcans d'Auvergne	•	
Monsieur	Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•	
Monsieur	Laurent	DESAUNOIS	AFB – SD 63	•	
Monsieur	Rodolphe	RIDEAU	Conseil Départemental de l'Allier	•	
Madame	Adeline	HUCLIN	SMAD des Combrailles	•	
Madame	Gaëlle	IMBERT	SMAD des Combrailles	•	
Monsieur	Vincent	JOURDAN	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne	•	
Madame	Murielle	LOTTE	SMAT du bassin de Sioule	•	
Madame	Céline	BOISSON	EP Loire	•	

